

Bassins de vie alsaciens : autonomie et dynamisme

- Les 53 bassins de vie alsaciens regroupent 44 % de la population régionale et 36 % des emplois.
- 22 bassins de vie alsaciens sont considérés "autonomes".
- Seuls 7 bassins de vie ont une économie à dominante résidentielle.



En Alsace, l'espace formé par les 53 bassins de vie, avec 713 communes, couvre plus des trois-quarts de la superficie régionale. Il rassemble 44 % de la population. Les bassins de vie se caractérisent par un dynamisme démographique, par une économie de nature productive et, pour 40 % d'entre eux, par un bon degré d'autonomie.

Si la constitution de ces espaces de vie s'affranchit des zonages administratifs, la barrière naturelle des Vosges limite les échanges avec les régions voisines. Les bassins de vie transrégionaux sont ainsi peu nombreux et majoritairement situés en Alsace Bossue. À l'est, la région se distingue par la présence d'une agglomération trinationale (Bâle-Saint-Louis). Cependant, les informations disponibles ne permettent pas de cerner les bassins de vie transfrontaliers au même niveau que les autres. Moins étendus mais plus peuplés qu'au niveau national, les 53 bassins de vie alsaciens comptent en moyenne 118 hab/km² (49 hab/km²

dans les 1 745 bassins de France métropolitaine).

Toutefois, il existe d'importantes disparités au sein de ces territoires. Alors que 19 bassins de vie comptent moins de 10 000 habitants, 9 en ont plus de 20 000. Ceux de Sélestat et de Guebwiller dépassent les 40 000 habitants.

Autonomes ou dépendants

Dans la région, 22 bassins de vie sont réellement autonomes. Ces bassins de vie offrent suffisamment d'emplois, d'équipements et de services pour répondre aux

Hors des grandes agglomérations (Strasbourg, Mulhouse, Colmar, Haguenau et Saint-Louis) et de leur périphérie immédiate, l'espace alsacien est structuré en 53 bassins de vie centrés sur des bourgs ou petites villes. L'étude de ces espaces est importante pour éclairer la conduite des politiques d'aménagement du territoire rural. Ils font seuls l'objet de cette étude.

Les bassins de vie

Les bassins de vie constituent la plus petite maille territoriale sur laquelle s'organise la vie quotidienne des habitants. Leur délimitation prend en compte l'accès à l'emploi et l'accès à quatre catégories de services à la population : les services concurrentiels (hypermarchés, banques, librairies...), les services non concurrentiels (services publics ou assimilés), les équipements de santé (médecins, infirmiers, pharmacies...) et les équipements d'éducation (collèges, lycées).

1 916 bassins de vie ont été définis sur le territoire métropolitain : 1 745 bassins de vie des bourgs ou petites villes (**53 en Alsace**) et 171 grandes agglomérations (**5 en Alsace**).

Sources : Recensements de la population (Insee) ; Inventaire communal 1998 (ministère de l'agriculture, Insee, DATAR) ; Équipements de santé et d'éducation : ministères de la Santé (2002) et de l'Éducation nationale (2003).

Les bassins de vie organisent la vie quotidienne de 4 alsaciens sur 10

Centre des bassins de vie	Alsace					France métropolitaine		
	Nombre	Communes	Population 1999 (en milliers)	Part (%)	Emploi 1999 (en milliers)	Part (%)	Part population (%)	Part emploi (%)
Agglomération ≥ à 30 000 habitants	5	182	968	56	437	64	64	69
Bourg ou petite ville	53	713	761	44	248	36	36	31
Ensemble	58	895*	1 729	100	685	100	100	100

* quelques communes alsaciennes font partie de bassins de vie relevant de la Lorraine.

Source : Insee, recensement de la population de 1999

besoins de la vie quotidienne de leurs habitants.

Les 8 bassins de vie centrés sur un pôle disposant d'au moins 5 000 emplois sont autonomes. À l'exception d'Obernai et de Niederbronn-les-Bains, tous ces pôles sont des sous-préfectures. L'Alsace compte par ailleurs 14 bassins faiblement autonomes et 17 dépendants.

En Alsace, le manque d'autonomie provient avant tout d'un déficit d'emploi. Les bassins de vie dépendants n'offrent, en moyenne, qu'un emploi pour deux actifs résidents. Toutefois, avec 0,75 emploi par actif résidant, le bassin de vie de Marmoutier fait exception ; son faible score d'autonomie s'explique davantage par une carence en équipements.

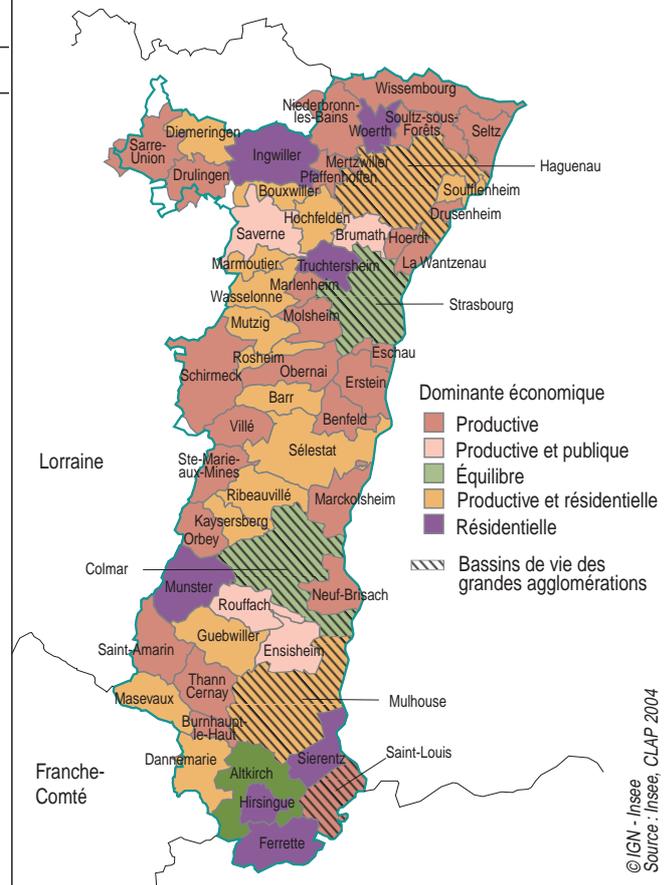
La dépendance des bassins de vie peut être reliée à leur situation géographique. Le déficit d'emploi est particulièrement marqué dans certains bassins de vie frontaliers : Seltz, Soufflenheim ou Drusenheim. La proximité d'une grande agglomération peut aussi être un facteur de dépendance. Ainsi les bassins pé-

riurbains de Marlenheim, Truchtersheim ou La Wantzenau sont soumis à l'influence de Strasbourg.

Les bassins de vie dépendants sont en moyenne deux fois moins étendus que les autonomes (79 km² contre 160 km²). En effet, la superficie d'un bassin de vie est directement liée à la capacité d'attraction de son pôle. L'autonomie n'est pas toujours synonyme de dynamisme en termes de démographie et d'emploi. Ainsi, Sainte-Marie-aux-Mines affiche une grande autonomie, malgré une faible croissance de population et une stagnation de l'emploi entre 1990 et 1999.

Un bassin sur deux dans la sphère productive

La part de la sphère productive dans l'emploi total est majoritaire



© IGN - Insee
Source : Insee, CLAP 2004

dans 26 bassins de vie. Ceux de Mertzwiller, d'Eschau et de Hoerdts sont les plus représentatifs de cette catégorie.

Pour 4 bassins de vie, à la sphère productive s'ajoute une part relativement importante d'emplois publics. Cette situation s'explique à Rouffach et à Brumath par la présence de centres hospitaliers ; à Ensisheim par celle d'une maison pénitentiaire.

Seuls 7 bassins de vie ont une économie à dominante résidentielle. Ce sont des bassins dépendants

Mesure de l'autonomie

L'autonomie des bassins de vie est quantifiée par un score sur 20. Il est constitué d'une composante relative aux équipements et d'une composante relative à l'emploi.

Le score partiel d'équipement (sur 12) rapporte le niveau d'équipement présent dans le bassin au niveau attendu en fonction de la population résidente. Un même poids a été donné aux quatre types d'équipements étudiés (concurrentiels, non concurrentiels, éducation, santé). Le score partiel d'emploi (sur 8) prend en compte le volume d'emplois offerts et le taux d'emploi (nombre d'emplois offerts sur nombre d'actifs résidents occupés) du bassin de vie.

Les bassins de vie ont été classés dans 3 catégories : les dépendants (score inférieur à 8), les faiblement autonomes (score entre 8 et 12) et les autonomes (score supérieur à 12).

Autonomes	Faiblement autonomes	Dépendants
Altkirch, Drulingen, Ensisheim, Erstein, Guebwiller, Hoerdts, Kayersberg, Masevaux, Molsheim, Mutzig, Neuf-Brisach, Niederbronn-les-Bains, Obernai, Ribeauvillé, Rouffach, Sainte-Marie-aux-Mines, Sarre-Union, Saverne, Schirmeck, Sélestat, Thann-Cernay, Wissembourg.	Barr, Benfeld, Bouxwiller, Brumath, Eschau, Hochfelden, Ingwiller, Marckolsheim, Mertzwiller, Munster, Saint-Amarin, Sierentz, Villé, Wasselonne.	Burnhaupt-le-Haut, Dannemarie, Diemeringen, Drusenheim, Ferrette, Hirsingue, Marlenheim, Marmoutier, Orbey, Pfaffenhoffen, Rosheim, Seltz, Soufflenheim, Soultz-sous-Forêts, Truchtersheim, La Wantzenau, Woerth.

Les 3 sphères économiques

- La sphère "productive" est composée de l'industrie, des services aux entreprises, de la logistique et plus généralement des établissements dont l'activité économique est orientée vers les marchés extérieurs au territoire local ;

- La sphère "résidentielle" correspond aux services à la population présente sur le territoire dès lors qu'ils ne sont pas rendus par des établissements de la sphère "publique". Elle inclut également le secteur de la construction et les entreprises publiques constituées en établissements publics à caractère industriel et commercial comme la SNCF et la Poste ;

- La sphère "publique" comprend les administrations et collectivités publiques : sont comptabilisés les agents en poste dans les établissements recrutant sur la base du droit public : administrations de l'État, collectivités territoriales, établissements publics à caractère administratif (hôpitaux, universités, ...).

Le champ couvre l'ensemble de l'emploi salarié, en dehors des emplois domestiques, de ceux de l'agriculture et de la défense. Les non-salariés, comme les artisans et les professions libérales, ne sont donc pas comptabilisés.

Dans cette étude, la dominante économique a été définie en utilisant la source CLAP 2004, avec les ratios ci-dessous.

Dominante économique	Part des emplois de la sphère (en %)			Source : Insee, CLAP 2004
	productive	publique	résidentielle	
Productive	≥50			
Productive et Publique	de 33 à 50	>21	<33	
Équilibre	de 33 à 50	>21	de 33 à 50	
Productive et Résidentielle	de 33 à 50	<21	de 33 à 50	
Résidentielle			≥50	

TERRITOIRE

tion entre 1990 et 1999.

La part des logements neufs atteint ainsi 20 % à Sierentz, 18 % à Truchtersheim et 15 % à La Wantzenau.

Les constructions s'intensifient en Alsace Centrale (Sélestat, Marckolsheim) et dans des bassins de vie de plus en plus éloignés des grandes agglomérations, notamment

dans l'extrême sud de la région (Hirsingue, Dannemarie). En revanche, le mouvement reste de faible ampleur dans les bassins de

ou faiblement autonomes en matière d'emploi.

Dynamisme démographique confirmé

La plupart des bassins de vie ont gagné des habitants sur la période 1990-1999. Pour 34 d'entre eux, la croissance est supérieure à la moyenne régionale.

Le taux de variation annuel de population est plus élevé dans les bassins formés autour des petites villes que dans les grandes agglomérations (+0,88 % contre +0,61 %). Cette vitalité contraste avec les évolutions antérieures, lorsque la croissance démographique se concentrait dans les grandes agglomérations au détriment de l'arrière-pays.

Mais si l'évolution régionale est soutenue par le solde naturel, l'augmentation de population dans l'espace des bassins de vie est principalement alimentée par le **solde migratoire**. Parmi les bassins de vie ayant enregistré les plus forts apports migratoires, figurent ceux situés dans la couronne périurbaine des grandes

agglomérations (La Wantzenau, Truchtersheim, Sierentz...) ou en périphérie plus éloignée (Rosheim, Molsheim, Mutzig).

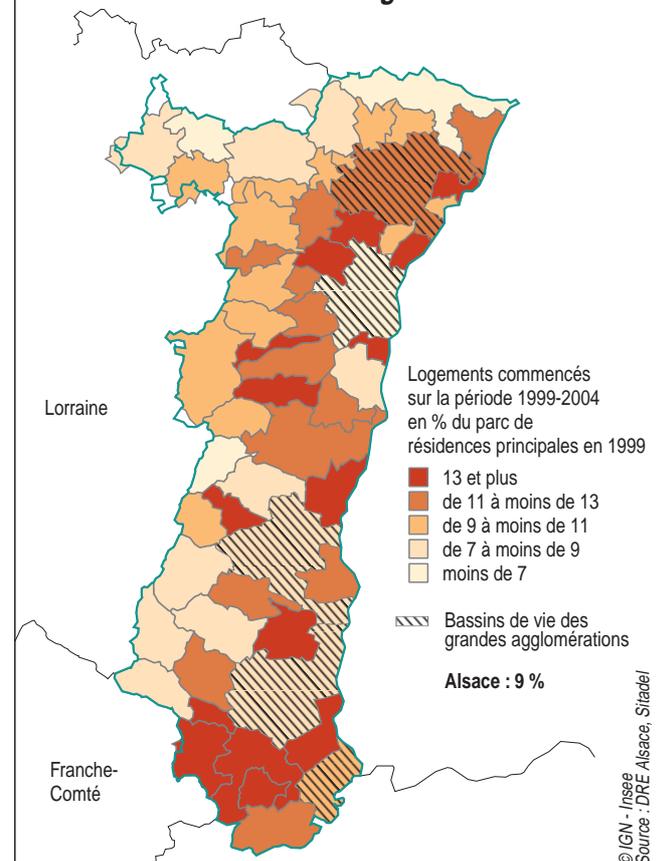
Les bassins de Schirmeck et de Sainte-Marie-aux-Mines, en déclin depuis les années 60, renouent avec la croissance démographique, de façon modérée.

L'évolution est moins dynamique dans le nord-ouest de la région (Drulingen, Bouxwiller...) et dans certaines vallées vosgiennes (Saint-Amarin, Kaisersberg...).

Les enquêtes de recensement 2004-2005, comme les chiffres de la construction sur la période 1999-2004 viennent confirmer les tendances démographiques observées sur la dernière décennie.

Le rythme de construction reste particulièrement soutenu dans les bassins de vie ayant enregistré les plus fortes hausses de popula-

La construction se développe au centre et au sud de la région



► **Des évolutions souvent supérieures aux moyennes régionales entre 1990 et 1999**



Source : Insee, recensements de la population 1990, 1999 et CLAP 2004

vie du nord de la région et dans les vallées vosgiennes.

Emploi et démographie : pas toujours de pair

Le dynamisme des bassins de vie a été également notable en termes d'emploi. En effet, le nombre d'emplois offerts par l'ensemble des bassins de vie a augmenté de 11 % entre 1990 et 1999, soit 4 points de plus que la moyenne régionale. Toutefois, l'emploi reste concentré pour près des 2/3 dans les grandes agglomérations.

Emploi et population évoluent de façon conjointe dans de nombreux cas. La plupart des bassins de vie à fort dynamisme démographique affichent une croissance de l'emploi supérieure à 20 %. Cependant, ceux-ci ne bénéficient pas pour autant d'un taux d'emploi élevé. Ainsi, les bassins de Truchtersheim et de Sierentz, bien que conjuguant forte croissance démographique et évolution de l'emploi supérieure à 20 %, sont ceux où le nombre d'emplois par actif résidant est des plus faibles (0,29 et 0,35 respectivement).

Dans quelques bassins, emploi et population évoluent de façon divergente. Dans les territoires à vocation résidentielle, comme le bassin de Rosheim, la population augmente fortement (+15 % entre 1990 et 1999) alors que le volume d'emplois diminue (-3 %). À l'opposé, le bassin de vie de Drulingen peine à conserver sa population malgré une dynamique de l'emploi favorable (+15 %) sur la période 90-99.

Typhaine AUNAY